

Le **31 OCT. 2022**

**LE MAIRE**

Madame la Secrétaire Générale  
Syndicat FO personnel Ville de Limoges  
Hôtel de Ville  
1 Square Jacques-Chirac  
87031 Limoges Cedex 1

OBJET : Votre courrier du 25 août 2022

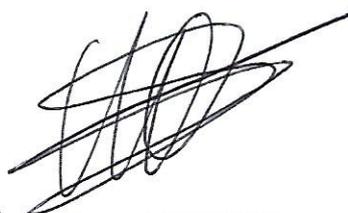
Madame la Secrétaire générale,

J'accuse réception de votre courrier du 25 août 2022, par lequel vous sollicitez l'extension des horaires variables à d'autres sites que ceux strictement situés sur le campus de l'Hôtel de Ville.

Je vous informe avoir donné mon accord de principe en la matière.

Afin de mener à bien l'extension de ce dispositif, les services concernés étudieront, avec l'appui de la direction des ressources humaines, les modalités d'adaptation du cycle de travail qui permettront de répondre aux conditions d'accès aux horaires variables, telles que prévues par le règlement applicable.

Je vous prie de recevoir, Madame la Secrétaire générale, l'assurance de mes respectueux hommages.



Émile Roger LOMBERTIE